



UNIL | Université de Lausanne
Faculté des sciences sociales et politiques
Doyen
bâtiment Humense bureau 2123
CH-1015 Lausanne

Mesdames et Messieurs les professeurEs
Mesdames et Messieurs les représentantEs
des étudiantEs, du corps intermédiaire,
du personnel administratif et technique

SÉANCE DU CONSEIL DE FACULTÉ

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que la cinquième séance du Conseil de Faculté de l'année académique 2006/2007 aura lieu le

Judi 15 mars 2007 à 17 h 15

Anthropole - auditoire 2064 ◀◀◀◀◀◀◀◀◀◀

Précision : Selon l'article 31 du Règlement interne de l'Université, les séances du Conseil de Faculté sont ouvertes à tous les membres de la Faculté, sous réserve du huis clos prononcé par le Conseil. Le Doyen propose qu'aucun point de l'ordre du jour ne sera traité en huis clos.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Cas d'étudiants et de doctorants

Projets de thèse

- **Morgane Kuehni:** Directrice, prof. Françoise Messant-Laurent
"De nouvelles formes d'emploi en marge du rapport salarial : le cas des assignations au travail dans le cadre du chômage en Suisse" (*annexe*)
- **Philip Balsiger:** Directeur, prof. Olivier Fillieule
"Se mobiliser dans le marché : Conditions et fonctionnement des modes d'action de la consommation engagée en Suisse et en France" (*annexe*)
- **Michaël Meyer:** Directeur Prof. Giovanni Haver
"L'écologie phénoménale du service. Regard croisé de la sociologie visuelle sur les relations de service et leur étude" (*annexe*)

Jury de thèse :

Décanat
Faculté des sciences sociales et politiques Doyen

3. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil du 8 février 2007 (*annexes suivent*)
4. Communications :
 - du Décanat
 - des associations
5. Election des représentants des étudiants
 - commission d'examens
 - commission de recours
6. Règlement de Faculté (modification des règles relatives aux sessions d'examen – 1^{er} débat (*annexe Décanat*)). (*l'annexe de la Commission du Conseil suit*)

Suivant le temps à disposition, les points de 7 à 10 seront traités à la séance extraordinaire prévue le 22 mars (2^{ème} débat lié au point 6)

7. Congés scientifiques année académique 2007/2008 (suite)
8. Rapport de la commission de planification en science politique (*annexe suit*)
9. Projet de Master of Advanced Studies (MAS) de formation approfondie en psychologie clinique : Identité, groupe et organisation (*annexe suit*)
10. Politique linguistique et enseignement des langues
11. Propositions individuelles et divers.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sentiments les meilleurs.

Le Doyen de la Faculté

Prof. Bernard Voutat

PS – Sont d'ores et déjà prévus pour la séance du 22 mars : l'approbation du budget et le rapport de la Copiver.

Lausanne, le 7 mars 2007